



Recensement des personnes nées avant le 31 décembre 1965

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité d'Injoux-Génissiat ainsi que le CCAS offrent un repas ou un colis aux personnes qui résident de façon permanente sur la commune d'Injoux Génissiat.

➤ Un repas est offert aux personnes âgées de + **de 60 ans** au 1^{er} janvier 2026 (**personnes nées avant le 31/12/1965**). Cette année, la date a été fixée au **Samedi 21 novembre 2026**.

➤ Les personnes âgées de + **de 67 ans** au 1^{er} janvier 2026 (**nées avant le 31/12/1958**) qui ne peuvent pas participer au repas pourront, sur leur demande, bénéficier d'un colis.

Les personnes concernées par l'une ou l'autre proposition sont priées de se faire connaître en mairie **avant le 30 octobre 2026**, soit par téléphone au 04.50.59.95.11, soit par mail mairie@injoux-genissiat.fr, soit directement au secrétariat.

Il s'agit là, **uniquement de recenser les personnes concernées**, chacun recevra par la suite une invitation.



Les personnes inscrites les années précédentes ne sont pas concernées par ce message.

Le Président,
Denis MOSSAZ

